



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -
PWGSC

1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

FAX pour soumissions: (418) 649-2209

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

TPSGC/PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Services d'analyses de laboratoire	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE010-180966/A	Date 2017-12-27
Client Reference No. - N° de référence du client EE010-180966	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier QCN-7-40123 (032)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCN-032-17272	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2017-11-29	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-01-15	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Fortin, Marie-Claire	Buyer Id - Id de l'acheteur qcn032
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2764 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

MODIFICATION 001

Services d'analyses de laboratoire

La présente modification a pour objectif de présenter les questions et réponses 1 et 2.

Référence :

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, Point 1.2 Sommaire, et
Annexe A – Énoncé des travaux, A.2.1 Services requis

« ... conserver les échantillons selon les standards applicables (congélation pour les sols et les sédiments)... »

Question #1

Pour les sols et les sédiments, les différents guides indiquent que le délai de conservation est de 14 jours à 4°C et sans limite si congelé. Le laboratoire devra-t-il congeler tous les échantillons dans les 14 jours du prélèvement et une durée de 30 jours après réception est-elle suffisante ?

Pour les autres matrices, les guides indiquent de conserver à 4°C avec des délais de conservation (avant analyse) très différents d'une analyse à l'autre. Une durée de conservation de 30 jours après réception est-elle acceptable ?

Réponse #1

Les échantillons devront être conservés selon les standards applicables, toutefois pour les sols et les sédiments, tous les échantillons devront être congelés peu après leur réception au laboratoire afin de s'assurer de ne pas dépasser le délai de conservation afin de permettre d'effectuer des analyses supplémentaires et des reprises au besoin. La durée de conservation pourrait être supérieure à 30 jours dans certains cas.

Référence :

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION
4.1.2 Évaluation financière

Le prix total de chaque offre sera évalué comme suit :

a) Les offrants doivent soumettre des prix unitaires fermes pour **TOUS** les articles de la colonne "Service courant" de l'Annexe B et/ou de l'Annexe C. **Les regroupements de prix ne sont pas permis.**

Annexes B et C Bases de paiement, Instructions, b) :

« Dans le cas où le prix pour un paramètre est inclus dans un groupe de paramètres, l'offrant devra l'indiquer dans la cellule prévue pour le prix de ce paramètre. »

Question #2

Est-il donc permis de donner un seul prix pour, par exemple, un regroupement de métaux (ayant une quantité identique pour chacun des éléments). Si oui, est-il possible d'obtenir une version modifiée du fichier qui permet d'indiquer le tout sans créer une erreur dans le calcul des formules des totaux ?

N° de l'invitation - Sollicitation No.
EE010-180966/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
EE010-180966

N° de la modif - Amd. No.
001
File No. - N° du dossier
QCN-7-40123

Id de l'acheteur - Buyer ID
QCN032
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Réponse #2

Non, il n'est pas possible de regrouper les prix dans aucune des Annexes B et C, à l'exception des regroupements 1 et 2 pour l'eau potable (items 49 et 50 de l'Annexe C). Les prix doivent être présentés tel qu'exigés dans les Annexes B et C et toutes les cellules doivent être remplies.

Comme les offres doivent respecter les exigences de la demande d'offres à commandes, une offre sans prix unitaires fermes pour TOUS les articles de la colonne "Service courant" de l'Annexe B et/ou de l'Annexe C sera jugée non-recevable.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMENTRENT LES MÊMES.